

## Le certificat de cession d'un cyclomoteur

### Description

Le certificat de cession d'un cyclomoteur permet de **formaliser la vente du véhicule** ou sa cession à titre gratuit. Ce document est nécessaire pour :

- Conclure la vente de manière officielle ;
- Constituer le dossier pour la demande d'immatriculation du cyclomoteur au nom du nouveau propriétaire ;
- Justifier le changement de propriétaire suite à la cession.

[Obtenir mon certificat de cession en ligne](#)[Obtenir ma carte grise en ligne](#)

### Qu'est-ce qu'un certificat de cession ?

Le certificat de cession correspond au formulaire [Cerfa n° 15776\\*01](#), téléchargeable en ligne et à remplir entre les deux parties, le propriétaire et l'acquéreur, pour formaliser la vente et l'achat du véhicule.

**A noter :** Le [certificat de cession d'une mobylette non immatriculée](#) ou d'un cyclomoteur, ne peut se faire qu'après l'immatriculation du véhicule.

### À quoi sert le certificat de cession d'un cyclomoteur ?

Le certificat de cession d'un cyclomoteur est un document **attestant de la vente du véhicule à un tiers** ou de sa cession à titre gratuit. Il permet d'**officialiser la vente et l'achat** suite à une [déclaration d'achat](#) auprès des services administratifs concernés. Il est requis lors de la [demande du certificat d'immatriculation](#) du nouveau propriétaire.

**À noter :** réaliser un [certificat de cession d'une moto](#) ou d'un cyclomoteur constitue une formalité obligatoire lors de la vente ou de la donation du véhicule. Ne pas effectuer la déclaration de cession pour enregistrer la vente et le changement de propriétaire est passible d'une amende. En cas d'accidents ou d'infractions sur la voie publique, l'ancien propriétaire demeure l'unique responsable du véhicule.

### Que contient le certificat de cession d'un cyclomoteur ?

Le certificat de cession comprend **deux volets à remplir par les deux parties** : le vendeur et l'acheteur. Une fois rempli, il contient les informations relatives :

- **A l'identité du vendeur** : nom, prénom, adresse... ;
- **A celle de l'acheteur** ;
- **Au cyclomoteur** : son numéro d'immatriculation, le type de véhicule, la marque, la puissance, variante, date de mise en circulation, dénomination commerciale... ;
- **Au type de cession** : vente, [cession pour destruction](#), cession à titre gratuit... ;
- Ainsi que la date et l'heure de l'établissement du contrat.

Afin de renseigner les champs sur les caractéristiques du cyclomoteur, il est conseillé d'avoir la [carte grise du cyclomoteur](#) ou le [certificat de conformité](#) sous les yeux. Le certificat d'immatriculation comporte en effet toutes les informations nécessaires sur le véhicule.

## Comment remplir le formulaire de déclaration de cession ?

Après avoir rempli le certificat de cession de cyclomoteur en version papier et conclu la vente, il est nécessaire d'enregistrer la cession en ligne sur le site web de l'[ANTS](#).

Le [certificat de cession de mobylette](#) et du cyclomoteur, comporte deux parties :

- La **première** doit être remplie par le **propriétaire**, qui doit renseigner son identité et les caractéristiques du véhicule.
- La **seconde partie est réservée à l'acheteur**, qui est lui aussi tenu de renseigner son identité et son adresse.

De plus, le vendeur et l'acheteur **doivent impérativement signer le document** dans les cadres prévus à cet effet. Une fois le formulaire rempli, signé et daté, **il est recommandé de le dupliquer en deux exemplaires** : l'un pour le vendeur et l'autre pour l'acheteur.

**Zoom** : Si vous éprouvez des difficultés à réaliser les démarches, ou si vous souhaitez vous soulager de cette tâche, n'hésitez pas à recourir aux services de LegalPlace afin d'effectuer votre [déclaration de cession de cyclomoteur](#). Le processus est très simple : il vous suffit de remplir un formulaire et de nous transmettre les pièces justificatives requises.

## Quand effectuer la déclaration de cession cyclomoteur en ligne ?

La déclaration de cession cyclomoteur en ligne **doit être effectuée 15 jours, au plus tard, après la conclusion de la vente** afin [d'obtenir l'accusé de déclaration de cession](#). Cette procédure permet d'enregistrer la vente dans la base de données de l'ANTS. Cette déclaration **doit être effectuée par le propriétaire**.

Une fois le formulaire correctement rempli, celui-ci obtient une **attestation de déclaration de cession** et un [code de cession](#) qu'il devra transmettre à l'acquéreur. Ce code est en effet **indispensable pour effectuer la demande d'immatriculation en ligne** au nom de l'acheteur.

## Comment remplir le formulaire de déclaration de cession cyclomoteur ?

Pour remplir le formulaire de déclaration de cession cyclomoteur en ligne, il faut avant tout disposer d'un compte utilisateur sur le site de l'ANTS. L'identifiant et le mot de passe obtenus lors de l'inscription sur le site permettent d'accéder aux services proposés.

Pour la vente du cyclomoteur, il faut **cliquer sur la mention « Je vends mon véhicule »** pour accéder à la page contenant le formulaire de déclaration de cession. Puis, il suffit de **remplir les champs demandés** et d'importer certains documents en format numérique afin d'enregistrer la cession. Le dossier à préparer comprend :

- La pièce d'identité du vendeur
- Le certificat d'immatriculation barré avec la mention « Vendu le \_\_/\_\_/\_\_ ».

## Où envoyer le certificat de cession cyclomoteur ?

Depuis 2009, la déclaration de cession du cyclomoteur et de tout autre véhicule se fait entièrement en ligne. De ce fait, il n'est **plus nécessaire de faire parvenir un troisième exemplaire du certificat de cession à la préfecture**. L'enregistrement de la cession auprès de l'administration s'effectue lors de la déclaration de cession en ligne sur le site de l'ANTS.

Dans le but de faciliter les démarches en ligne, les préfectures et la majorité des sous-préfectures ont mis à la disposition des utilisateurs des **points numériques**, où ils peuvent réaliser leur déclaration de cession. Des agents sont également sur place

pour leur venir en aide en cas de problème et les guider dans la procédure.

## Quels documents fournir avec le certificat de cession cyclomoteur ?

Dans le cadre de la vente d'un cyclomoteur, l'ancien propriétaire est tenu de remettre des documents à l'acheteur pour que celui-ci puisse effectuer la demande d'immatriculation. En plus du certificat de cession de cyclomoteur rempli, daté et signé, le vendeur doit fournir à l'acheteur un dossier comprenant les certificats suivants :

- Celui d'immatriculation avec la mention "Vendu le", suivie de la date de la vente et de la signature du vendeur sur le coupon détachable pour les nouveaux modèles, et sur la carte grise pour les versions antérieures ;
- Le certificat de conformité original du cyclomoteur ;
- [Le certificat de situation administrative obligatoire](#) pour attester l'absence d'opposition au transfert du certificat d'immatriculation et d'un gage sur le véhicule en vente.

**À défaut d'un certificat de conformité original**, le propriétaire peut fournir la facture du cyclomoteur ou l'attestation d'assurance, à condition que ces documents de remplacement comportent les renseignements suivants :

- La marque du cyclomoteur ;
- Le genre du cyclomoteur ;
- Le type du véhicule ;
- Le numéro d'identification du cyclomoteur.

## FAQ

### Quels documents fournir avec le certificat de cession d'un cyclomoteur ?

En plus du certificat de cession de cyclomoteur rempli, daté et signé, le vendeur doit fournir à l'acheteur un dossier comprenant les certificats suivants :

- Le certificat d'immatriculation barré avec la mention « Vendu le », suivie de la date de la vente et de la signature du vendeur ;

- Le certificat de conformité original du cyclomoteur ;
- Ainsi que le certificat de situation administrative.

## **Quand effectuer la déclaration de cession d'un cyclomoteur ?**

La déclaration de cession d'un cyclomoteur doit être effectuée au plus tard dans les 15 jours suivant la conclusion de la vente.

## **Que contient le certificat de cession d'un cyclomoteur ?**

Ce document contient les informations relatives à l'identité du vendeur, à celle de l'acheteur, au cyclomoteur ainsi qu'au type de cession. La date et l'heure de l'établissement du contrat doivent également y être renseignées.